

## Le petit mémento de la prévention



# Circulation sur route



## Accident de la route

- Mettre la ceinture de sécurité.
- Respecter les limitations de vitesse.
- Entretenir son véhicule.



**NIVEAU 3**

**Attention, danger :  
ne pas conduire**

Pour la reprise de la conduite  
demandez l'avis d'un médecin



**Ne pas téléphoner au volant.**

**Ne pas conduire après prise d'alcool, drogue, médicaments.**

# Circulation sur chantier



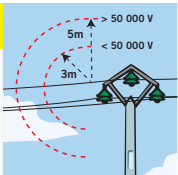
## Heurt Écrasement

- Respecter les consignes de sécurité et le plan de circulation.
- Emprunter les circuits balisés.
- Porter un gilet de signalisation.

# Électricité



## Électrisation Électrocution



- Respecter les distances de sécurité au voisinage de réseaux aériens et souterrains.

### Distances de sécurité

Réseau aérien nu

3 mètres < 50 000 V

5 mètres > 50 000 V

Réseau souterrain > 1,50 m

Si la distance au réseau souterrain est inférieure à 1,50 m, appliquer scrupuleusement la procédure d'approche définie.

# Outillage portatif



## Coupe Projection



- Utiliser de préférence un outillage réduisant les vibrations.
- Fixer la pièce à découper sur un support stable.
- Porter les EPI : gants, lunettes, bouchons d'oreilles... pendant toute la durée de l'exposition.

- Brancher les matériels électriques sur un coffret de chantier équipé d'un disjoncteur différentiel.

**Ne jamais enlever les protections de la machine.**

# Fouilles



## Éboulement Ensevelissement

- Baliser les fouilles.
- Blinder ou taluter les fouilles en tranchée ou en puits.
- Réaliser et entretenir les accès.
- Travailler toujours à l'abri des blindages.
- Utiliser les moyens d'accès sécurisés.



**Ne pas surcharger les abords de la fouille ni approcher d'engins.**

# Poste de travail

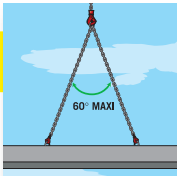


## Chute de plain-pied

- Nettoyer et ranger son poste de travail.
- Obturer les trémies et les caniveaux.

# Manutentions mécaniques

## Levage



### Rupture des accessoires Chute de la charge

- Utiliser uniquement les appareils prévus pour le levage.
  - Respecter la charge maximale d'utilisation (CMU).
  - Amarrer et équilibrer la charge (angle d'élingage de 60°).
  - Réformer les sangles et élingues endommagées.
  - Être formé pour élinguer les charges.
  - Vérifier la conformité et le bon état des accessoires de levage.
- Les accessoires de levage doivent être vérifiés tous les ans.**

# Manutentions manuelles



### Troubles musculo- squelettiques (TMS)

- Utiliser les équipements d'aide à la manutention (diable, chariot élévateur...).
  - Organiser les manutentions (transport, stockage, utilisation).
  - Se faire aider si la charge est lourde ou volumineuse.
- Se rapprocher de la charge à soulever, être stable et avoir une bonne prise en main.

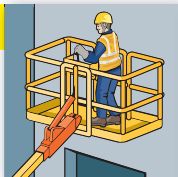
# Travail en hauteur



## Chute de hauteur

- Choisir un équipement de travail en hauteur approprié.
- Privilégier des accès sûrs (escalier, tour d'accès).
- N'utiliser l'échelle qu'en dernier recours. La fixer en tête et en pied.
- Protéger les postes de travail en hauteur (baies, échafaudages) en mettant les garde-corps.
- Être formé pour monter et utiliser un échafaudage de pied ou roulant.
- S'assurer qu'il a été vérifié avant utilisation.

# Nacelle - PEMP



## Basculement Renversement

- Être formé et avoir une autorisation de conduite.
- Respecter les consignes d'utilisation de l'engin.
- Prendre en compte l'environnement.
- Désigner une personne formée au sol pour appeler les secours.
- Baliser les zones d'évolution des PEMP.

# Premiers secours



## Accident de personne



- Protéger la zone pour éviter un autre accident, couvrir la victime.
- Alerter le sauveteur-secouriste du travail (SST).
- Appeler les secours d'urgence (18, 112 ou 15).
- Secourir.



# Départ de feu



## Incendie



- Alerter au feu.
- Utiliser l'extincteur mis à disposition.



# Hygiène - Santé



## **Intoxication Perte de vigilance et des réflexes**

- Se laver les mains à chaque fin de poste, avant de boire ou de manger.
- Ne pas absorber de substances qui nuisent à la santé.



**Alcool, drogue et tabac  
font prendre des risques.**

# Bruit



## **Surdit **

- R duire le bruit   la source.
- Limiter la dur e d'exposition au bruit.
- Porter les protections auditives d s 80 dB(A).

### Exemples d'intensit  de bruit

Camion	80 � 85 dB(A)	Pistolet peinture	91 � 115 dB(A)
Compresseur	85 � 95 dB(A)	Scie circulaire	103 � 106 dB(A)
Marteau-piqueur	105 � 110 dB(A)	Tron�onneuse	100 � 115 dB(A)



# Fumées de soudage - Arc



## Intoxication Brûlure des yeux

- Placer des écrans opaques au droit des postes de soudage.
- Aspirer les fumées et les poussières de soudure à la source.
- Porter les équipements de protection individuelle.



**Ne pas regarder un rayonnement de soudure sans protection contre les ultraviolets.**

# Poussières - Fibres



## Allergie - Cancer

- Aspirer les poussières à la source.
- Travailler à l'humide si possible.
- Ventiler le local.
- Utiliser des équipements de protection respiratoire adaptés.
- Renouveler les masques ou cartouches régulièrement.



## Explosion Asphyxie

### En cas d'endommagement du réseau gaz avec fuite

- Arrêter immédiatement les engins et les matériels de chantier.
  - S'éloigner de la zone pour appeler les secours (18 ou 112) et l'opérateur du réseau concerné.
- Aménager une zone de sécurité immédiatement.
  - Accueillir les secours dès leur arrivée.



**Ne jamais essayer de colmater  
la fuite ou d'éteindre le gaz enflammé,  
ni manœuvrer un robinet.**



### En cas d'endommagement du réseau gaz sans fuite

- Alerter immédiatement l'exploitant.

# Produits dangereux



## Brûlure chimique Intoxication



- Lire l'étiquette pour connaître le danger.
- Respecter les consignes d'utilisation (notice de poste ou FDS).
- Fermer les récipients et les ranger après usage.
- Porter les EPI.

Ne pas transvaser les produits.



# Environnement



## Pollution



- Limiter l'utilisation de moteurs thermiques.
- Utiliser de préférence des produits « verts ».
- Collecter, trier et évacuer les déchets.
- Signaler et traiter toute pollution accidentelle.

Nom : .....

Prénom : .....

Date : .....



Cachet de l'entreprise



Réf. : A7 H 01 17

Édition : 1<sup>re</sup> édition, mars 2017